

Visite au Ciné-Studio des Bergières

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **8 (1943)**

Heft 119

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-733625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

elles n'étaient pas de goût douteux, travaux de la haine, scènes meurtrières. Et souvent, parce que ceux qui éditèrent ce mode nouveau d'expression n'avaient eux-mêmes rien d'intéressant ou de généreux à dire à leurs semblables — exceptons volontiers les romans d'aventures et du Far-West dont le mouvement suffirait à expliquer les faveurs du public — ils ont alors traduit ce que d'autres avaient pensé et créé dans un autre langage avant eux. Pourquoi pas et pourquoi le leur reprocher si la traduction en fut bonne? Mais d'ailleurs, dans cette manière comme aussi lorsqu'il tentait de se faire auteur, on n'était que documentaire, n'y eut-il pas aussi parfois de belles et pures créations du cinéma lui-même, et qui restent autant de souvenirs lumineux, trop rares hélas bien certainement, dans cette énorme et brusque éclosion d'une production dont le caractère «superprolifique» avait avant tout pour causes, abstraction faite de la jobarderie éternelle, l'appétit commercial insatiable des uns et la fréquentation excessive des spectacles des autres, caractéristiques des peuples dans les périodes dites de décadence, soit de révolutions sociales.

Dans la Revue de l'Ecran de décembre 1942, et discutant ce même thème sous le titre «Qu'est-ce qu'un scénario», Jacques Chabannes disait notamment: «Jeunes gens qui rêvez d'écrire pour le cinéma, mettez-vous au travail et construisez un film complet, comme nos pères écrivaient des tragédies, et nous-mêmes des romans, pour l'amour de l'art.

S'il se rencontre un Shakespeare de l'écran parmi ces jeunes néophytes, nul doute qu'il se découvre un jour. Sinon, il faudra continuer avec les mêmes... c'est-à-dire avec nous!»

Mais, s'il avait poursuivi sa pensée et fait violence à sa modestie, il n'aurait pas manqué d'en donner l'explication vraie en rappelant ce qu'on a dit de Shakespeare: il écrivait comme il sentait et sa plume et son cœur allaient ensemble. Comment en peut-il être toujours de même dans la «fabrication» actuelle des films, dont le Capital exige souvent la production en série, et à la chaîne des scénaristes, dialoguistes, découpeurs, metteurs en scène, — que sais-je encore — comme si l'œuvre d'art pouvait être autre chose que la création d'un génie, fruit lui-même d'une longue patience. Cela va de soi, cette discussion ne met pas en cause les acteurs, vedettes ou non, génies créateurs eux aussi, ni les innombrables techniciens qui collaborent à la production de l'ouvrage, depuis le chef opérateur et le caméraman jusqu'à la ma-

quilleuse et l'accessoiriste en passant par le décorateur, le régisseur de son et tous ceux que nous n'oublions pas. Ce qui importe en fin de compte, n'est-ce pas l'œuvre cinématographique elle-même dans son seul tout, avec la marque du talent et du goût de son auteur librettiste et metteur en scène, fût-il un ou multiple et même anonyme!

C'est à ce titre surtout que l'on se doit de saluer la production d'un film tel que «Mrs. Miniver», encore qu'on puisse se demander si les coupures de notre prudente censure n'ont pas eu pour effet assez inattendu de mieux sauvegarder l'unité de l'ouvrage; et quand sa louange unanime n'aurait pour effet que de confondre les détracteurs du bon goût du public, la démonstration n'en serait que plus éclatante. Depuis bien longtemps, les critiques ont affirmé que tout succès populaire prouve un incontestable talent, et paraphrasant ce

qu'écrivait l'un d'eux et non des moindres il y a plus de cent ans, on ne pourrait sans cela comprendre par quelle raison une foule qui sans cesse se renouvelle, dont les jugements sont si variables, et que tant d'efforts cherchent à attirer de tous côtés, se donnerait le mot pour admirer entre mille un film que rien ne distinguerait de ses rivaux, sans acception de politique et de passion, bien entendu. Un tel spectacle suggère la réflexion que Frédéric Richter prêtait à Jean Paul: «D'où vient que dans les ouvrages des grands écrivains un esprit invisible nous captive sans que nous puissions indiquer les mots et les passages qui produisent sur nous cet effet? Ainsi murmure une antique forêt, sans qu'on voie une seule branche agitée.»

Le cinéma ne saurait trouver de meilleurs défenseurs.

Dr. R. Rey-Willer, secrét. ACSR.

Visite au Ciné-Studio des Bergières

«Curieux», toujours intéressé aux questions du cinéma, vient de consacrer un article au studio romand récemment inauguré. De ce texte, contant la visite au «Petit Hollywood» et signé G. D., nous voudrions reproduire ici les passages essentiels:

Le problème de la production de films en Suisse romande a toujours dépendu de celui des studios. Il fut un temps, pas très lointain, où certaines de nos cités envisageaient de devenir à brève échéance un Hollywood suisse. C'était oublier qu'Hollywood ne s'est point bâti en un jour.

Nos producteurs alémaniques avaient empoigné — et peu à peu résolu — le problème par l'autre bout. Ils avaient commencé, par produire des films dans des studios modestes, sans crier d'avance qu'on allait voir... ce qu'on n'a pas vu.

La même méthode de travail silencieux, mais d'autant plus fructueux, vient de réussir au groupe de jeunes Suisses romands qui se sont associés pour créer le Ciné-Studio des Bergières. Ils n'ont cherché ni fonds publics ni réclame tapageuse: ils ont simplement voulu monter un studio où l'on puisse tourner des films.

Et ça a marché. Il n'est que de voir l'affairement qui règne aux Bergières. Entre deux portes ou deux coups de téléphone, l'un ou l'autre des entrepreneurs directeurs, qui forment une équipe solide, travailleuse, et bien de chez nous, renseigne volontiers le visiteur.

— Comment on monte un studio? Eh bien!... ce n'est jamais très facile, lorsqu'il

faut tout créer. Mais aujourd'hui, avec le matériel qui se fait rare, cela devient de l'acrobatie. On s'arrange toujours. Il faut trouver des projecteurs, des kilomètres de fil électrique — vous vous rendez compte! — une installation de son. A ce propos, nous sommes en train de mettre au point un procédé nouveau d'un jeune technicien qui pourra donner quelque chose... mais n'anticipons pas.

— Et le personnel?

— Il ne manque pas de spécialistes dans les domaines très divers qu'exige le travail en studio. Mais l'important, c'est d'avoir une «équipe», des types qui s'entendent pour travailler et qui n'aient pas peur du boulot. Les Américains peuvent se payer le luxe d'avoir un individu pour chaque petite fonction, personne n'ayant à toucher au travail de son voisin. Ici chacun doit pouvoir donner un coup de main à droite ou à gauche.

— Et votre installation aux Bergières, satisfaisante?

— Nous sommes enchantés. Vous avez vu le bâtiment: il y a assez de pièces sur la façade pour de nombreuses loges d'artistes et de figurants, les cabines de maquillage, les bureaux. Quant à la grande halle...

L'immense halle, aux poutres tendues de voiles gris, pour l'acoustique, est encore encombrée de dehors. Voilà qui dut être une chambre distinguée, à côté des restes d'un chalet rustique et même d'une salle

Filmtechnische Industrie
Industrie du film cinématographique

CINEGRAM S.A.

Zürich / Weinbergstraße 54
Tel. 8 42 00
Genève 3, rue Beau-Site
Tél. 2 62 30

d'opération luisante et glaciale, comme il convient.

— Vous voyez, dit le maître de céans : nous pouvons avoir plusieurs décors en même temps, même de grandes dimensions. Pensez que la plupart des films suisses allemands ont été tournés au Rosenhof, une ancienne piscine zurichoise, où l'on ne peut monter qu'un grand décor à la fois ! Certes, Münchenstein, près de Bâle, a des dimensions plus spacieuses encore, mais je vous assure qu'on peut être satisfait de ce qu'on trouve ici.

C'est bien ce que nous disait Fred Surville, lorsqu'il tournait « Manouche », la première bande faite aux Bergières. Car les directeurs du studio ne produisent pas de films eux-mêmes : ils louent leurs locaux, avec tout l'appareillage et le personnel technique nécessaire aux producteurs de films. C'est ainsi que sont d'ailleurs exploités la plupart des studios suisses.

— Nous n'avons surtout pas à craindre le chômage ! Les studios sont toujours retenus d'avance.

Mais nous tenons surtout à avoir un peu de répit entre les productions. « Manouche » nous a valu bien des expériences ; nous entendons en profiter, et apporter les perfectionnements nécessaires. C'est cela qui nous intéresse avant tout : avoir un « outil » parfaitement au point, avec lequel d'autres puissent faire du bon travail.

BENGASI

LA RÉALISATION DU FILM

Une réalisation longue, coûteuse, ardue ; une somme de travail, d'argent et de temps supérieure à celle des plus grands films produits jusqu'à présent. L'effort considérable déjà fourni par la Bassoli pour Film L'ALCAZAR, n'est rien en comparaison de celui requis par la réalisation de BENGASI. Dans L'ALCAZAR, il s'agissait de décrire la vie d'une forteresse assiégée ; dans BENGASI la forteresse c'est une ville et une ville non européenne. Ce n'est plus mille personnes qui agissent en premier plan, mais vingt-mille ; le cadre n'est plus toujours le même, mais continuellement renouvelé et très différents entre eux sont aussi les décors, les personnages et tout ce qui se meut et vit autour d'eux. Quand le cinéma agrandit à ce point le champ de son objectif, tout acquiert des proportions gigantesques. Même le moindre détail devient important et les problèmes à résoudre — artistiques, techniques, industriels — augmentent sans répit les difficultés du travail. Si l'on réfléchit que pour la résolution même du plus simple de ces problèmes, il a fallu des semaines et des semaines d'étude et la collaboration d'un nombre considérable de gens, l'on peut se faire une idée de ce qu'à coûté ce film, qui représente la plus parfaite harmonie entre l'Art et la Technique.

Le Ciné-journal suisse est obligatoire

Le Conseil fédéral a pris, le 12 mars 1943, un arrêté concernant la production d'un Ciné-journal suisse et sa projection dans les salles de cinéma du pays.

Aux termes de cet arrêté, ce Ciné-journal suisse est édité par la fondation du « Ciné-journal suisse », sous la surveillance de la Chambre suisse du cinéma.

Toutes les personnes physiques et morales qui exploitent professionnellement des salles de cinéma sont tenues : a) de contracter un abonnement au Ciné-journal suisse et d'en payer régulièrement le prix ; b) de projeter le Ciné-journal suisse dans chacune de leurs séances de projection de films.

La chambre du cinéma arrête, en ce qui concerne la production, la distribution et la projection du Ciné-journal suisse, les dispositions répondant au but national de l'entreprise et aux exigences d'une production de qualité : elle fixe les modalités et le tarif de l'abonnement obligatoire. Ses dé-

cisiones sont soumises à l'approbation du Département de l'intérieur.

Les exploitants de salles de cinéma qui contreviendront à l'obligation prévue ci-dessus ou aux décisions prises en application de l'arrêté seront passibles d'une amende de 3000 francs au plus. La négligence est également punissable.

La poursuite pénale et le jugement seront du ressort des autorités cantonales. Un double de tous les jugements, décisions administratives à caractère pénal et ordonnances de non-lieu, sera communiqué sans délai au ministère public de la Confédération.

Le présent arrêté remplace celui du Conseil fédéral du 16 avril 1940 concernant la projection d'un Ciné-journal suisse dans les salles de cinéma.

Le Département de l'intérieur est chargé de l'exécution.

Nous reviendrons sur cet arrêté et sur ce qu'on peut en penser.

Lettre du Tessin

Un cinéaste genevois, M. Robert H. Graf, vient de réaliser un film documentaire et romancé, intitulé « Lettre du Tessin ». D'une forme originale, il est en quelque sorte

l'illustration d'une lettre poétique, écrite par un jeune homme à une jeune fille et lue à haute voix. Cette lettre, et ainsi le film, évoque des souvenirs, les beaux jours

passés aux bords des lacs tessinois, et exprime le désir de revoir toutes ces beautés au cours d'un voyage de noces.

L'action s'inspire du folklore de la région. Elle reflète la vie des pêcheurs, leurs jeux favoris, le bal villageois animé d'entraînants rythmes tessinois, et enfin la cueillette des roses. La partition de Paul Burkhard, adaptant des airs tessinois, s'harmonise avec le paysage.

C'est un film qui veut plaire, par ses images, ses chants, sa musique, qui cherche à faire oublier les mille soucis quotidiens et éloigner les spectateurs pour quelques instants des bruits de guerre.

La micro-reproduction

Le film joue dans la vie d'aujourd'hui un rôle bien important. Plus qu'un moyen de divertissement, il est devenu un moyen d'expression artistique, et un précieux auxiliaire des sciences et de l'éducation. Et toujours, on découvre de nouvelles applications... Ainsi on l'utilise aujourd'hui pour sauvegarder les documents de valeur, menacés de destruction par la guerre ; à ces fins un procédé fort ingénieux, a été développé : la *micro-reproduction*.

Une correspondance de Londres nous donne d'intéressants renseignements à ce sujet et nous démontre la portée de cette curieuse application :